

Québec, le 1^{er} décembre 2016

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire
du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 2 novembre 2016, le député de Labelle inscrivait au feuilletton une question demandant la ventilation, par année et par ministère, de la somme de 76,1 M\$ prévue pour soutenir la mise en œuvre de la Politique gouvernementale de prévention en santé (PGPS).

D'entrée de jeu, je souhaite rappeler que cette somme représente un investissement supplémentaire aux 382,5 M\$ qui sont déjà consacrés en prévention chaque année. Notons que le soutien budgétaire pour la mise en œuvre de la PGPS repose sur une planification évolutive qui s'étale sur 10 ans. Cette enveloppe de 76,1 M\$ représente donc un investissement initial. Pour soutenir l'atteinte des cibles ambitieuses que nous nous sommes fixées, nous travaillerons par ailleurs à déterminer des leviers financiers supplémentaires, et ce, durant les 10 prochaines années.

Voici la ventilation des mesures financées par l'investissement de 76,1 M\$:

Offrir un programme de soutien aux pratiques parentales adapté aux besoins des différents groupes de population	MSSS	22 M\$
Implanter une stratégie visant à améliorer les connaissances et les compétences des personnes en matière de prévention en santé	MSSS	0,4 M\$

...2

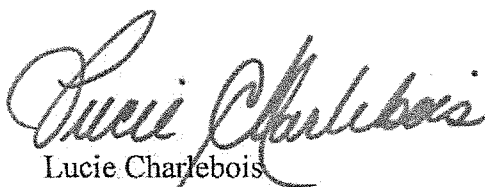
Pour analyser la pertinence et la faisabilité de diverses mesures permettant de soutenir les proches aidants afin de préserver ou d'améliorer leur santé et leur qualité de vie	MSSS	0,2 M\$
Soutenir les initiatives associées à la santé et au bien-être des aînés dans le cadre de la démarche Municipalité amie des aînés	MFA	3,5 M\$
Outiller le milieu municipal afin qu'une analyse des effets potentiels sur la santé soit intégrée de façon plus systématique dans les démarches de planification territoriale	MSSS	4 M\$
Élaborer et mettre en œuvre une politique de l'air	MDDLCC MSSS	2,5 M\$
Améliorer la qualité nutritive des aliments au Québec	MSSS MAPAQ	24,3 M\$
Promouvoir la santé en milieu de travail par des démarches de type « Entreprise en santé »	MSSS	2,3 M\$
Promouvoir l'adoption de mesures diversifiées favorisant une organisation du travail mieux adaptée aux réalités des familles	MFA	3,2 M\$
Recenser les politiques sociales et fiscales implantées dans d'autres juridictions qui favorisent une meilleure redistribution de la richesse dans la société et analyser leur pertinence et leur faisabilité dans le contexte québécois	MSSS MFQ	0,4 M\$
Effectuer une gestion intégrée des antibiotiques afin d'en assurer une utilisation judicieuse dans les secteurs de la santé humaine et de la santé animale	MSSS MAPAQ	9,9 M\$
Mettre en place une stratégie de soutien à la prévention clinique comprenant un ensemble de mesures visant à outiller les professionnels de la santé et des services sociaux dans leurs pratiques	MSSS	1,4 M\$
Repérer les aînés en perte d'autonomie ou à risque de l'être afin de leur offrir le soutien à domicile nécessaire	MSSS	2 M\$

La mise en œuvre des autres mesures de la PGPS se fera à partir de montants mobilisés à même les budgets sectoriels. Ces montants, qui s'ajoutent à l'investissement de 76,1 M\$, seront ventilés de manière plus fine dans le cadre du plan d'action interministériel que mes collègues ministres et moi nous sommes engagés à livrer d'ici un an.

J'espère que ces éléments de précision sur le cadre budgétaire de la toute nouvelle PGPS sauront vous éclairer.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre déléguée,

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Lucie Charlebois', written in a cursive style.

Lucie Charlebois

N/Réf. : 16-MS-05554-01